



Permanence UFC Que Choisir

Ses missions :

- UFC Que Choisir est une association à but non lucratif.
- Au service des consommateurs la permanence a pour objectif d'informer, de conseiller et de défendre les consommateurs dans les litiges liés à la consommation (banque, achat, assurance, téléphonie etc...)

Ses permanences :

→ Sur RDV, appelez la MJD au 01 34 92 73 42

Permanence tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de 14h à 17h30 à la Maison de Justice et du Droit du Val de Seine.